

ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

RECOMMANDATION ISO R 250

ÉCHANTILLONNAGE DU CAOUTCHOUC NATUREL BRUT

1^{ère} ÉDITION

mars 1962

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 250, *Echantillonnage du caoutchouc naturel brut*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 45, *Caoutchouc*, dont le Secrétariat est assuré par la British Standards Institution (B.S.I.).

Les travaux relatifs à cette question furent entrepris par le Comité Technique en 1956 et aboutirent en 1958 à l'adoption d'un Projet de Recommandation ISO.

En décembre 1959, ce Projet de Recommandation ISO (N° 344) fut soumis à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants:

Allemagne	Inde	Suède
Australie	Israël	Suisse
Autriche	Italie	Tchécoslovaquie
Birmanie	Japon	U.R.S.S.
Chili	Mexique	U.S.A.
Colombie	Pays-Bas	Yougoslavie
Espagne	Portugal	
Hongrie	Royaume-Uni	

Aucun Comité Membre ne se déclara opposé à l'approbation du Projet.

Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en mars 1962, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

ÉCHANTILLONNAGE DU CAOUTCHOUC NATUREL BRUT

1. OBJET

La présente Recommandation ISO décrit l'échantillonnage du caoutchouc naturel brut sous forme de balles ou de feuilles détachées (y compris le crêpe), ainsi que la répartition des prises d'essai de l'échantillon entre les différents essais. Normalement, l'échantillonnage des feuilles détachées est effectué seulement dans les pays producteurs de caoutchouc.

2. DÉFINITIONS

2.1 Lot. Ensemble de balles ou de feuilles détachées caractérisé par quelque particularité commune.

NOTA. — Toutes les balles portant les mêmes marques peuvent être considérées comme formant un lot, à moins qu'il n'existe des signes évidents d'hétérogénéité. Les feuilles détachées ne peuvent être considérées comme formant un lot que si elles ont été obtenues à partir d'un seul mélange de latex et séchées à l'air ou fumées dans les mêmes conditions.

2.2 Echantillon. Groupe de balles ou de feuilles détachées choisi pour représenter un lot.

2.3 Pièce. Quantité de caoutchouc prélevée dans une balle de l'échantillon pour représenter cette balle ou quantité de caoutchouc prélevée dans les feuilles détachées de l'échantillon et combinée pour représenter l'échantillon.

2.4 Prise d'essai. Portion de caoutchouc prélevée dans une ou plusieurs pièces et destinée à être soumise à un essai.

3. MÉTHODE DE PRÉLÈVEMENT DE L'ÉCHANTILLON

Dans les cas des lots où il n'a pas été possible d'établir l'existence d'une qualité uniforme, le seul moyen sûr d'estimer la qualité du lot est un échantillonnage à 100%, c'est-à-dire que le lot devient l'échantillon.

Dans la plupart des cas, des considérations d'ordre pratique imposent une limite à ce qu'il est possible de faire, et les paliers de valeurs suivantes sont recommandés en ce qui concerne l'importance de l'échantillon.

3.1 Caoutchouc sous forme de feuilles détachées. Le nombre de feuilles à prélever pour constituer l'échantillon est de 10%, sous réserve d'un échantillon maximal de 40 feuilles, les feuilles étant prélevées à des intervalles approximativement réguliers lorsqu'on les sort de la pile de feuilles.

- 3.2 Caoutchouc en balles.** Le nombre à prélever pour former l'échantillon est indiqué dans le tableau suivant:

Importance du lot	Importance de l'échantillon
balles	balles
moins de 40	4
de 40 à 100	7
plus de 100	10

Chaque balle formant partie de l'échantillon est l'objet d'essais et de procès-verbaux séparés.

4. MÉTHODE DE PRÉLÈVEMENT DE LA PIÈCE

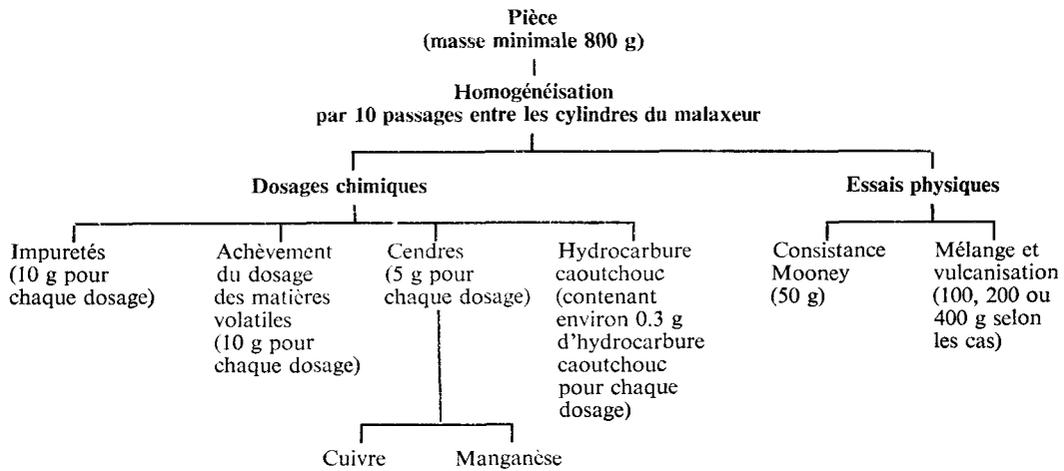
- 4.1 Feuilles détachées.** Découper dans les feuilles des tranches de dimensions approximativement uniformes, à des emplacements aussi divers que possible. Les dimensions de ces tranches seront telles que la masse de la totalité de ces prélèvements (une tranche par feuille d'échantillon) soit au moins égale à 800 g. L'ensemble de ces tranches constitue la pièce.
- 4.2 Balles.** Découper une pièce de caoutchouc, de section triangulaire et de masse d'au moins 800 g, sur un bord de la balle dans le cas d'une balle avec enveloppe, ou dans son milieu pour le cas d'une balle sans enveloppe; la pièce couvre toute la hauteur de la balle et contient une partie de chaque feuille. Ecarter les restes de l'enveloppe de caoutchouc ou les parties des feuilles supérieure et inférieure adhérant à la pièce. Placer la pièce, à moins qu'elle ne soit destinée à être divisée immédiatement en éprouvettes ou en prises d'essai, dans un récipient étanche ou l'envelopper dans du polyéthylène, en attendant qu'elle soit soumise aux essais.

Lors de l'échantillonnage d'une balle sans enveloppe, couper d'abord la balle en deux parties approximativement égales et ensuite l'une de ces parties en deux. Effectuer les deux coupes dans le sens de la hauteur de la balle. Prélever ensuite, sur l'un des quarts de la balle, la pièce de forme triangulaire sur toute la hauteur de la balle et de manière à inclure l'arête formée par les deux coupes précédentes.

5. MÉTHODE DE PRÉPARATION DE LA PRISE D'ESSAI

- 5.1 Homogénéisation.** Peser la pièce à 0,1 g près. L'homogénéiser par 10 passages entre les rouleaux d'un malaxeur à cylindres, les cylindres ayant de préférence la même vitesse. Régler l'écartement à 2,5 mm (0,1 in) et maintenir les cylindres à la température de 70 ± 5 °C. Enrouler le caoutchouc après l'avoir fait passer entre les rouleaux et présenter le rouleau de caoutchouc par l'autre extrémité pour le prochain passage. Restituer au caoutchouc toute matière solide s'en détachant éventuellement. Après ces dix passages, peser à nouveau le caoutchouc à 0,1 g près. Ces déterminations des masses sont nécessaires pour le calcul des matières volatiles.

5.2 Répartition entre les différents essais. Prélever les prises d'essai dans le morceau homogénéisé et les répartir entre les essais selon le schéma suivant:



S'il n'est pas possible de procéder immédiatement au dosage des matières volatiles, les prises d'essai destinées au dosage seront placées dans un récipient étanche ou enveloppées dans du polyéthylène, pour conserver leur humidité.

6. PROCÈS-VERBAL

Le nombre de balles ou de feuilles détachées constituant l'échantillon, ainsi que le numéro du lot et les marques nécessaires à son identification, doivent être indiqués sur le procès-verbal.

La perte de masse lors de l'homogénéisation n'est pas à indiquer au procès-verbal d'échantillonnage, mais elle est utilisée dans le calcul des matières volatiles.